

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 29^{er} février 2024

L'an deux mil dix vingt quatre

Le vingt-neuf février, à 19h45

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de QUINGEY, après convocation ordinaire, sous la présidence de Sarah Faivre.

Étaient présents: Sarah FAIVRE, Marc JACQUOT, Anne-Lise HUMBERT, Gilles ARNOULD, Gaëlle CELLIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Philippe MATTHEY, Emmanuelle CHEVROTON, Nicolas BOBILLIER-CHAUMONT, Chantal MARAUX.

Étaient absents excusés : Samia BENMESSAOUDA (procuration Chantal MARAUX), Nicolas DESCHAMPS, Jean-Michel ROY (procuration Anne-Lise HUMBERT)

Étaient absents : Claude SIMON.

Secrétaire de séance : Gaëlle CELLIER.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 1^{er} février 2024
- Modification délibération + plan de financement demande DETR Promenades et route d'Ornans
- Point RH : Détachement adjoint administratif et CDD été
- Tarifs camping
- Tarifs terrasses CHR
- Convention pour le remboursement des frais de secrétariat par la commune de Quingey au SIPQ
- Locaux communaux (relais petite enfance, CMP)
- Renouvellement convention pour contrôle et entretien borne incendie
- Clôture dossier gendarmerie
- Informations du Maire (Succession Margerie Dominique et projet de reconversion de l'Île Simon)

➤ Approbation du compte rendu du conseil du 1^{er} février 2024

Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} février 2024 est approuvé à l'unanimité.

➤ Modification délibération et plans de financement pour demande DETR Promenades et route d'Ornans

Le cabinet d'étude au-delà du fleuve a fait parvenir un nouveau document de travail relatif aux projets Promenades et Route d'Ornans. Le coût estimé est plus élevé qu'à l'origine, et ne prend pas en compte l'idée de liaison douce entre les deux projets, qui avait été émise auparavant. Par ailleurs, il est également nécessaire, dans le cadre de la demande de financement DETR, de séparer les deux projets, puisque le taux de la DETR ne sera pas le même suivant la nature des aménagements de l'un et de l'autre.

Pour ces deux raisons, Mme le Maire expose les nouveaux plans de financement ci-dessous, et décline les aides potentielles qui permettront de mener à bien ce projet. La date butoir de demande DETR est fixée à cette fin de mois, le conseil doit donc statuer sur une nouvelle délibération, qui prendra en compte les données mises à jour.

Plans de financement projet Promenades et Route d'Ornans

Promenades

Dépenses		Recettes	
Travaux + étude HT	392 107.20 €	DETR :	117 635.00 €
		CAP 25/département :	98 000.00 €
		Région :	50 000.00 €
		Autofinancement	126 472.20 €
TVA	78 420.84 €	FCTVA	78 420.84 €
TTC	470 528.04 €	TTC	470 528.04 €

Route d'Ornans

Dépenses		Recettes	
Travaux + étude HT	339 861.07 €	DETR :	84 965.26 €
		CAP 25/département :	33 986.10 €
		Région :	50 000.00 €
		Autofinancement	170 909.71 €
TVA	67 921.21 €	FCTVA	67 921.21 €
TTC	407 833.28 €	TTC	407 833.28 €

Après échanges, le conseil municipal décide à l'unanimité de s'engager à effectuer ces travaux sous deux ans, et autorise Mme le Maire à demander un soutien financier à l'état dans le cadre de la DETR, au département du Doubs, et à la région Bourgogne-Franche comté, suivant les plans de financement exposés.

• Point RH

- Suppression poste 25h et création poste 35h secrétaire de mairie

Lors de la précédente réunion, le conseil municipal a décidé de créer un poste en 25h pour accueillir en détachement un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, qui allait effectuer 15h en complément, au sein d'une autre commune. Le centre de gestion a récemment fait savoir qu'il était impossible pour cet agent d'être en situation de « double détachement », au sein de deux communes, alors même qu'il provient de la fonction publique d'état. Mme le maire propose que la commune de Quingey crée un poste en 35h, afin d'accueillir cet agent à temps plein, ce qui était le souhait initial du conseil, afin de pallier à l'absence prolongée de Mme DETOUILLO.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la suppression d'un poste d'AAP2 en 25h, et la création d'un poste d'AAP2 en 35h.

- Recrutements CDD été, pour le service technique

Le recrutement d'un 3^{ème} agent technique à titre permanent étant compliqué financièrement pour cette année 2024, Mme le Maire propose, le recrutement en CDD d'agent technique pour alléger la tâche des deux agents communaux, durant la période allant du mois de mai jusqu'au mois d'août.

Le projet serait de pourvoir, idéalement, ces postes à des jeunes et ou étudiants, du secteur, et détenteurs du permis B.

Il sera déterminé au vu des candidatures et disponibilités s'il s'agira d'un unique CDD de 3 mois, ou bien de 3 CDD d'un mois consécutifs.

➤ **Tarifs campings 2024**

Mme KOWAL-BONDY présente les nouveaux tarifs proposés par le camping les Promenades. Sont à noter, une augmentation d'un euro par rapport aux tarifs de l'année dernière en haute saison, mais pas de modifications en basse saison.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider les tarifs prévus par le camping (cf annexe).

➤ **Tarifs terrasses CHR**

Mme KOWAL-BONDY présente le travail effectué par la commission quatre.

Il est prévu d'abandonner le principe de tarif progressif lorsque les 37 m² de superficie sont dépassés. Le tarif sera désormais de 10 euros par m² pour tous.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter les tarifs travaillés par la commission.

➤ **Convention remboursement frais de secrétariat au SIPQ**

Mme CHATELAIN est mise à disposition depuis plusieurs mois auprès de la commune de Quingey, par le SIPQ, afin de soutenir le secrétariat durant la période d'absence de Mme DETOUILLO. Il est nécessaire d'établir une convention de remboursement des frais de secrétariat que l'agente effectue en commune de Quingey auprès de son employeur.

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer la convention de remboursement précitée.

➤ **Mise à disposition des locaux communaux au relais petite enfance**

Pour rappel la mairie met à disposition, dans le cadre d'une convention, un local situé place Saint Martin au relais petite enfance de la CCLL. Le relais petite enfance a exprimé le souhait d'utiliser un second local, pour poursuivre ses activités. En ce sens, une nouvelle convention de mise à disposition a été établie, présentée au conseil par Gaëlle CELLIER.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à signer cette nouvelle convention.

➤ **Modifications de marchés, travaux de réhabilitation gendarmerie**

Des nouveaux avenants de modification de marchés, concernant les travaux de réhabilitation de la gendarmerie, ont été envoyés par le cabinet d'architecte. Marc JACQUOT présente un tableau récapitulatif, déclinant l'impact de ces modifications, sur le coût total des travaux commandés :

Suivi avenants travaux gendarmerie - doc interne mairie de Quingey

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT HT après DERNIER AVENANT	Opérations avenants proposé	MONTANT HT après AVENANT PROPOSÉS	
1	Désamiantage, déplombage	D3 SARL	25 000.00 €	25 000.00 €		25 000.00 €	
2	Terrassement VRD	TP Mourot	83 312.60 €	85 585.05 €	4 157.30 €	89 742.35 €	
3	Démolition gros œuvre	Frenot Ramboz	81 372.74 €	101 160.85 €		101 160.85 €	
4	Charpente, couverture	SN Puget	54 844.76 €	61 170.52 €	-4 887.98 €	56 282.54 €	
5	Façades ITE	Bonglet	164 326.76 €	164 326.76 €	-6 578.80 €	157 747.96 €	
6	Menuiseries extérieures Bois aluminium	Malenfer	113 638.00 €	113 638.00 €	-330.00 €	113 308.00 €	
7	Metallerie	Fenêtre du Doubs	52 002.92 €	52 780.31 €	31.15 €	52 811.46 €	
8	Menuiseries intérieures Bois	Malenfer	41 381.00 €	43 309.00 €	-3 052.00 €	40 257.00 €	
9	Cloisons, peintures, isolations	Bonglet (Valentin)	160 693.10 €	160 693.10 €		160 693.10 €	
10	Chape, sols souples	LPM Perrin Mazier	38 316.50 €	41 128.50 €		41 128.50 €	
11	Plomberie, sanitaire	Molin	54 834.08 €	54 834.08 €	5 409.52 €	60 243.60 €	
12	Electricité, courants faibles	SAS Marie	124 157.10 €	126 385.35 €		126 385.35 €	En attente
13	Chauffage, ventilation	Molin	144 305.77 €	122 437.70 €		122 437.70 €	
14	Test étanchéité à l'air	CELAP	1 650.00 €	2 150.00 €		2 150.00 €	en attente dernier test
Total			1 139 835.33 €	1 154 599.22 €	-5 250.81 €	1 149 348.41 €	

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à signer les avenants de modifications de marché mentionnés.

➤ **Informations du maire**

- Visite ancien cabinet Kiné, local association : N. BOBILLIER informe que le club ado a visité l'ancien cabinet du kiné, en vue d'en faire une salle dédiée aux jeunes et aux associations locales. Le local plait, mais certains points accès/sécurité restent à préciser.
- Classes collège : Philippe MATTHEY informe que le ministère prévoit la coupe de 85 postes de professeurs à la rentrée, pour le département. Entre-autre, la nouvelle répartition par niveaux risque de faire baisser le nombre d'heures requises.
Face à ces nouvelles les parents d'élèves, accompagnés des enseignants, ont établi une motion de censure.
- Succession Marjorie : Mme le Maire fait lecture du mail reçu par un contrôleur des finances publiques, qui incite la mairie à racheter le bien. Le conseil municipal ne voit pas d'intérêt manifeste à ce que la mairie se positionne.
- Reconversion île Simon : Mme le Maire fait lecture du courrier adressé par la CCLL, par le biais du quel elle exprime le souhait de travailler de concert avec la commune, pour aménager cette friche industrielle. Une étude du terrain, menée par la CCLL, est en cours.
- Point groupe de jeunes bruyants : Mme le Maire mentionne un groupe de jeunes ayant l'habitude de se réunir les soirs en fin de semaine, en groupes nombreux, en bout de parking, entre les arcades et le monument aux morts. De nombreux signalements ont été établis à ce sujet, par les administrés. Mme le Maire annonce qu'elle va se rapprocher de la gendarmerie pour tenter d'identifier des solutions.

Fin de séance 23h26

Sarah FAIVRE, Maire

